

Baccalauréat d'enseignement en formation professionnelle et technique

Téléphone : 514 987-3628
Courriel : modulefp@uqam.ca
Site Web : www.fpt.uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
7414	Concentration formation professionnelle au secondaire *	Bachelier en éducation, B.Ed.	120
7415	Concentration formation technique au collégial *	Bachelier en éducation, B.Ed.	90

* Le nom de la concentration sera mentionné sur le diplôme.

Trimestre(s) d'admission	Automne Hiver
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Offert à temps complet et à temps partiel
Campus	Campus de Montréal

OBJECTIFS

La concentration d'enseignement en formation professionnelle vise à former les enseignants des métiers au secondaire professionnel. Elle s'adresse aux individus qui aspirent à enseigner le métier qu'ils pratiquent et à ceux qui sont déjà engagés dans l'enseignement d'un métier et visent une qualification légale d'enseigner.

Au terme du programme, le finissant saura faire apprendre un métier à des élèves du secondaire, jeunes ou adultes, dans une institution privée ou publique, dans un contexte scolaire ou en milieu de travail. Il aura acquis non seulement les compétences pédagogiques nécessaires à l'acte d'enseigner différents types de savoirs à différents élèves, mais il aura également enrichi et mis à jour les compétences propres à son métier. Le programme vise à former des enseignants qui comprennent le contexte scolaire, social et économique dans lequel ils interviennent, qui saisissent les multiples facettes de leur rôle dans la formation de la main d'oeuvre et qui deviennent des acteurs influents et responsables dans leurs milieux de formation.

La concentration d'enseignement en formation technique au collégial s'adresse aux personnes qui ont une formation technique reconnue et qui souhaitent obtenir une formation universitaire de premier cycle les préparant à enseigner dans les programmes techniques à l'ordre collégial.

Au terme du programme, le finissant saura faire apprendre une technique aux étudiants d'ordre collégial dans le contexte institutionnel privé ou public. Il aura acquis non seulement les compétences pédagogiques nécessaires à l'acte d'enseigner différents types de savoirs à différents étudiants, mais aura également enrichi et mis à jour les compétences propres à son domaine technique. La concentration vise à former des enseignants qui comprennent le contexte scolaire, social et économique dans lequel ils interviennent, qui saisissent les multiples facettes de leur rôle dans la formation de la main-d'oeuvre et qui deviennent des acteurs influents et responsables dans leurs milieux de formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Connaissance du français

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé selon la Politique sur la langue française à l'UQAM. De plus, des normes plus exigeantes sont appliquées à tout candidat inscrit dans un programme d'enseignement. Voir à ce propos le règlement pédagogique particulier relatif à la compétence linguistique pour chaque concentration.

CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

Tous les candidats doivent avoir une connaissance satisfaisante du français écrit et parlé selon la politique sur la langue française à l'UQAM. De plus, des normes plus exigeantes sont appliquées à tout candidat inscrit dans un programme d'enseignement. Voir à ce propos le règlement pédagogique particulier relatif à la compétence linguistique pour chaque concentration.

Base DEC

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques dans un domaine de la formation professionnelle et qui corresponde aux exigences de qualification à l'enseignement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). De plus, posséder 3 000* heures d'exercice de la technique après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3 000 heures d'exercice de la technique devenant alors une condition de diplomation.

CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) techniques.

Base expérience

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), et posséder une expérience de 3 000* heures dans l'exercice du métier à enseigner. Pour les personnes déjà embauchées en enseignement professionnel dans un établissement agréé par le Ministère, le cumul des 3 000 heures peut être conditionnel à la diplomation.

CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience d'enseignement en formation technique au collégial d'au moins 200 heures.

OU

Être âgé d'au moins 21 ans, être titulaire d'une Attestation d'études collégiales (AEC) et posséder une expérience de 3 ans dans le domaine de la technique à enseigner au collégial.

Base études universitaires

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de la formation professionnelle. De plus, posséder 3 000* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme. TOUTEFOIS les étudiants qui ne possèdent pas ce nombre d'heures pourront débiter leur programme, les 3 000 heures d'exercice de la profession devenant alors une condition de diplomation.

CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

Être titulaire d'un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un secteur de formation technique.

OU

Être titulaire d'un certificat de premier cycle dans un secteur de formation technique et posséder une expérience de trois ans dans le domaine de la technique à enseigner au collégial.

Base études hors Québec

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la formation professionnelle correspondant aux exigences de qualification à l'enseignement du Ministère. De plus, posséder 3 000* heures d'exercice de la profession après l'obtention du diplôme (exemples: être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles.

* Les 3 000 heures d'expérience peuvent être cumulées dans la pratique ou dans l'enseignement du métier (de la technique ou de la profession) après l'obtention du diplôme.

CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

Être titulaire d'un diplôme pertinent au domaine de la technique (exemples: être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire professionnel (diplôme d'ingénieur). Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être homologués par le ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles.

Régime et durée des études

Le programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Organisation des études :

La majorité des cours sont offerts de soir ou de fin de semaine, quelques cours peuvent être offerts de jour.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les programmes de formation en enseignement sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Consultez les Remarques et règlements pour tous les détails.

A. CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414) (120 crédits) :

ÉTAPE 1 (90 crédits)

VOLET 1 : 60 crédits

Bloc I Activités d'intégration (6 crédits) :

Les deux cours suivants :

PRM1001 Activité d'immersion

PRM1111 Stage d'initiation à la profession enseignante

Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :

Les sept cours suivants :

ASS4840 Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage

FPE2560 Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

FPT1521 Processus d'apprentissage des savoirs professionnels

FPT1530 Organisation de la formation professionnelle et technique

FPT2531 Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique

FPT2540 Étude des programmes de formation professionnelle et technique

FPT3510 Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

Deux à sept cours parmi les suivants :

ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec

FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation

FPT1550 Didactique de l'apprentissage en milieu réel

FPT2530 Méthodes de formation professionnelle et technique

FPT2532 Apprendre à penser par le métier

FPT2711 Techniques en support à la formation

PSY2511 Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc III Formation pratique (15 à 21 crédits) :

Les quatre cours suivants :

PRM3001 Stage d'enseignement en formation professionnelle I

PRM3002 Stage d'enseignement en formation professionnelle II

PRM3003 Stage d'enseignement en formation professionnelle III

PRM3004 Stage d'enseignement en formation professionnelle IV (6 cr.)

Cours à option

FPT2520 Observation et analyse des interactions en classe et en atelier

FPT6291 Stage de microenseignement

Bloc IV Perfectionnement dans le métier ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :

Les deux cours suivants :

DDD3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

FPT1300 Application des règles de santé et de sécurité

1 à 21 cours parmi les suivants :

Cours travaux dirigés

PRM3501 Cours-travaux dirigés I

PRM3502 Cours-travaux dirigés II

PRM3503 Cours-travaux dirigés III

Stages de perfectionnement

PRM402X Stage de perfectionnement disciplinaire I

PRM412X Stage de perfectionnement disciplinaire II

PRM422X Stage de perfectionnement disciplinaire III

Développement de la personne

EFA2028 Formation des adultes et développement personnel

PSY2644 Psychologie de l'adolescence I

Santé et sécurité

BIO1003 Environnement et santé

CHI1570 Nutrition humaine

FPT1310 Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique

KIN2520 Introduction à l'ergonomie

Éducation au sens large

ASS2860 Relation d'aide dans l'enseignement

EFA1016 L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs

FPT1402 Réflexion critique sur le métier, la technique

FPT2701 Planification stratégique de la formation professionnelle et technique

FPT2736 Introduction à l'évaluation des programmes de formation

Communication

COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation

LIN1021 La communication orale pour enseignants

LIN1114 Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire

PRM1515 Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

VOLET 2

Bloc V Reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire (3 à 30 crédits) :

Le cours suivant :

PRM1212 Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 27 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire.

Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 27 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires parmi les cours listés dans les blocs IV et VI.

ÉTAPE 2

Bloc VI Formation continue (0 à 30 crédits) :

Cours à option

PRM1414 Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé

PRM3504 Cours-travaux dirigés IV

PRM3505 Cours-travaux dirigés V

PRM432X Stage de perfectionnement disciplinaire IV

PRM442X Stage de perfectionnement disciplinaire V

L'étudiant pourra compléter ce bloc avec toutes autres activités répondant aux objectifs spécifiques de la concentration d'enseignement en formation professionnelle, après approbation par la direction du programme.

B. CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415) (90 crédits) :

Bloc I Activité d'intégration (3 crédits) :

Le cours suivant :

PRM1001 Activité d'immersion

Bloc II Formation psychopédagogique (27 à 42 crédits) :

Les sept cours suivants :

ASS4840 Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage

FPE2560 Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

FPT1521 Processus d'apprentissage des savoirs professionnels

FPT1530 Organisation de la formation professionnelle et technique

FPT2531 Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique

FPT2540 Étude des programmes de formation professionnelle et technique

FPT3510 Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

Deux à sept cours parmi les suivants :

ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec

FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation

FPT1550 Didactique de l'apprentissage en milieu réel

FPT2530 Méthodes de formation professionnelle et technique

FPT2532 Apprendre à penser par le métier

FPT2711 Techniques en support à la formation

PSY2511 Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc III Formation pratique (6 à 12 crédits) :

Les deux cours suivants :

PRM3011 Stage d'enseignement collégial I

PRM3016 Stage d'enseignement collégial II

Cours à option :

FPT2520 Observation et analyse des interactions en classe et en atelier

FPT6291 Stage de microenseignement

Bloc IV Perfectionnement dans la technique ou dans le secteur d'enseignement (9 à 69 crédits) :

Les deux cours suivants :

DDD3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

FPT1300 Application des règles de santé et de sécurité

Cours à option : un à seize cours parmi les suivants :

Cours travaux dirigés

PRM3501 Cours-travaux dirigés I

PRM3502 Cours-travaux dirigés II

PRM3503 Cours-travaux dirigés III

Stages de perfectionnement

PRM402X Stage de perfectionnement disciplinaire I

PRM412X Stage de perfectionnement disciplinaire II

PRM422X Stage de perfectionnement disciplinaire III

Développement de la personne

EFA2028 Formation des adultes et développement personnel

PSY2644 Psychologie de l'adolescence I

Santé et sécurité

BIO1003 Environnement et santé

CHI1570 Nutrition humaine

FPT1310 Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique

KIN2520 Introduction à l'ergonomie

Éducation au sens large

ASS2860 Relation d'aide dans l'enseignement

EFA1016 L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs

FPT1402 Réflexion critique sur le métier, la technique

FPT2701 Planification stratégique de la formation professionnelle et technique

FPT2736 Introduction à l'évaluation des programmes de formation

Communication

COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation

LIN1021 La communication orale pour enseignants

LIN1114 Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire

PRM1515 Atelier de rédaction technique

L'étudiant peut compléter ce bloc avec des cours optionnels des blocs II et III ou tout autre cours répondant aux objectifs spécifiques de cette partie du programme après approbation par la direction du programme.

Bloc V Reconnaissance des acquis dans la compétence disciplinaire (0 à 18 crédits) :

Le cours à option suivant :

PRM1212 Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis

À ces 3 crédits s'ajoute une possibilité de 15 crédits de reconnaissance d'acquis dans la compétence disciplinaire. Dans le cas où la reconnaissance d'acquis est inférieure à 15 crédits, l'étudiant devra compléter ce volet avec un choix de cours disciplinaires.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU

SECONDAIRE (7414)

Le rythme régulier des études est à temps partiel mais il est possible de s'inscrire à temps plein.

Cours

Au premier trimestre, tous les étudiants, à temps plein ou partiel, doivent s'inscrire au cours PRM1001 Activité d'immersion.

Il est préférable de suivre le cours FPT3510 Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire après avoir suivi le cours FPT2540 Étude des programmes de formation professionnelle et technique.

Le cours FPE2560 Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique doit être pris après avoir suivi les cours FPT3510 Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire et FPT2540 Étude des programmes de formation professionnelle et technique.

Le cours PRM1414 Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé doit être suivi dans le bloc VI du programme.

Stages

PRM1111 Stage d'initiation à la profession enseignante : Les étudiants doivent avoir complété ce cours PRM1111 Stage d'initiation à la profession enseignante avant ou au plus tard lors du premier stage d'enseignement PRM3001 Stage d'enseignement en formation professionnelle I ;

PRM3001 Stage d'enseignement en formation professionnelle I : Avant d'entreprendre le premier stage d'enseignement PRM3001 Stage d'enseignement en formation professionnelle I, tous les étudiants doivent suivre ou avoir suivi les cours PRM1001 Activité d'immersion, FPT3510 Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire et FPT2540 Étude des programmes de formation professionnelle et technique ;

L'étudiant qui n'est pas en exercice doit, de plus, suivre ou avoir suivi les cours PRM1111 Stage d'initiation à la profession enseignante, FPT1530 Organisation de la formation professionnelle et technique, FPT1521 Processus d'apprentissage des savoirs professionnels et FPE2560 Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique ;

L'étudiant doit avoir satisfait aux exigences relatives à la maîtrise du français avant d'entreprendre le stage PRM3003 Stage d'enseignement en formation professionnelle III.

Poursuite des stages d'enseignement : Les stages d'enseignement sont suivis dans l'ordre proposé en maintenant une alternance entre les cours de psychopédagogie et les activités de stage. Les stages d'enseignement sont effectués dans les centres de formation professionnelle accrédités par le Ministère et dans le secteur d'enseignement, déterminé lors de l'admission de l'étudiant au programme.

L'étudiant admissible aux stages d'enseignement au collégial, inscrit dans la concentration Formation Professionnelle au Secondaire (FPS) mais qui a moins de 500 heures d'expérience d'enseignement en FPS, doit faire son premier stage PRM3001 Stage d'enseignement en formation professionnelle I au secondaire. Il pourra cependant faire les stages PRM3002 Stage d'enseignement en formation professionnelle II et PRM3003 Stage d'enseignement en formation professionnelle III au collégial technique à l'exception du stage PRM3004 Stage d'enseignement en formation professionnelle IV (6 crédits) qui doit être fait en FPS.

L'étudiant admissible aux stages d'enseignement au collégial, inscrit dans la concentration Formation Professionnelle au Secondaire (FPS) et qui a plus de 500 heures d'expérience d'enseignement en FPS, pourra faire deux des trois premiers stages - PRM3001 Stage d'enseignement en formation professionnelle I, PRM3002 Stage d'enseignement en formation professionnelle II, PRM3003 Stage d'enseignement en formation professionnelle III - au collégial technique. Le stage PRM3004 Stage d'enseignement en formation professionnelle IV (6 crédits) devra être fait en FPS.

Reconnaisances d'acquis

Le cours PRM1212 Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis est un préalable à l'obtention de reconnaissance d'acquis disciplinaires. Il est obligatoire pour tous les étudiants inscrits.

Attestation

Une attestation de formation aux fonctions d'enseignant associé est délivrée lorsque l'étudiant a réussi l'activité PRM1414 Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé.

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : <http://cpfe.uqam.ca/exigences-linguistiques.html>

Tests de français obligatoires pour l'enseignement

EPREVFR : Test de certification en français écrit pour l'enseignement
Le Test de certification en français écrit pour l'enseignement, le TECFÉE a pour but d'attester de la compétence langagière attendue d'une personne qui poursuit une formation universitaire en enseignement et qui s'apprête à assumer, entre autres, un rôle de « modèle linguistique » auprès des élèves. Ce test répond à la Politique de la langue commune aux programmes de formation à l'enseignement adoptée par l'Association des doyens, des doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ) en 2005, l'obtention d'un diplôme conduisant à une autorisation légale d'enseigner.

DIA0400 : Test diagnostique en français écrit pour l'enseignement
Le test diagnostique en français écrit évalue les connaissances de base en français des étudiants nouvelles inscrits dans les programmes de formation en enseignement. Le test peut conduire l'étudiant vers l'obligation de suivre un cours d'appoint en français. Il s'agit d'un test de 50 questions, à choix multiples, en ligne, que l'étudiant fait à l'entrée de sa formation.

XORAL03 : Test de communication orale pour l'enseignement
Le test de communication orale évalue la compétence à s'exprimer oralement auprès des étudiants des programmes de formation en enseignement. Il couvre quatre volets d'évaluation : la voix et la diction; la langue (morphosyntaxe et lexique); la compétence communicative; la compétence discursive. L'étudiant s'inscrit à ce test à la fin de sa première année d'études.

Précision concernant les compétences en français oral

Avant de s'inscrire aux stages d'enseignement en formation III et IV (PRM3003 et PRM3004), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 La communication orale pour enseignants et le réussir avec une note minimale de « C ». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours, il a une possibilité de reprise.

Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée: la voix, la langue, la

compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021 La communication orale pour enseignants. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 La communication orale pour enseignants sans quoi il ne pourra s'inscrire aux stages d'enseignement III et IV.

CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

Le rythme régulier des études est à temps partiel mais il est possible de s'inscrire à temps plein.

Cours

Au premier trimestre, tous les étudiants, à temps plein ou partiel, doivent s'inscrire au cours PRM1001 Activité d'immersion. Il est préférable de suivre le cours FPT2540 Étude des programmes de formation professionnelle et technique avant d'entreprendre les cours FPT3510 Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire et FPE2560 Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique.

Stages

Premier stage d'enseignement: Avant d'entreprendre le premier stage d'enseignement PRM3011 Stage d'enseignement collégial I, tous les étudiants doivent suivre ou avoir suivi les cours PRM1001 Activité d'immersion, FPT3510 Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire et FPT2540 Étude des programmes de formation professionnelle et technique. L'étudiant qui n'est pas en exercice doit, de plus, suivre ou avoir suivi les cours FPT1530 Organisation de la formation professionnelle et technique, FPT1521 Processus d'apprentissage des savoirs professionnels et FPE2560 Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique.

Deuxième stage d'enseignement: L'étudiant doit avoir satisfait aux exigences relatives à la maîtrise du français avant d'entreprendre le stage PRM3016 Stage d'enseignement collégial II.

Reconnaissance d'acquis

Le cours PRM1212 Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis est un préalable à l'obtention de reconnaissance d'acquis disciplinaires. Il est obligatoire pour toute personne qui soumet une demande de reconnaissance d'acquis.

Compétence linguistique

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme de baccalauréat conduisant à une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétence linguistique. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Ces normes sont également appliquées, dans ce programme, pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement de la formation technique au collégial.

Politique sur la langue française - Compétences linguistique en français

Les étudiants de la concentration 7415 (formation technique au collégial) doivent satisfaire aux mêmes exigences linguistiques que la concentration 7414 formation professionnelle au secondaire).

Tests de français obligatoires pour l'enseignement

EPREVFR : Test de certification en français écrit pour l'enseignement

Le Test de certification en français écrit pour l'enseignement, le TECFÉE a pour but d'attester de la compétence langagière attendue d'une personne qui poursuit une formation universitaire en enseignement et qui s'apprête à assumer, entre autres, un rôle de « modèle linguistique » auprès des élèves. Ce test répond à la Politique de la langue commune aux programmes de formation à l'enseignement adoptée par l'Association des doyens, des doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ) en 2005, l'obtention d'un diplôme conduisant à une autorisation légale d'enseigner.

DIA0400 : Test diagnostique en français écrit pour l'enseignement

Le test diagnostique en français écrit évalue les connaissances de base en français des étudiants nouvelles inscrits dans les programmes de formation en enseignement. Le test peut conduire l'étudiant vers l'obligation de suivre un cours d'appoint en français. Il s'agit d'un test de 50 questions, à choix multiples, en ligne, que l'étudiant fait à l'entrée de sa formation.

XORAL03 : Test de communication orale pour l'enseignement

Le test de communication orale évalue la compétence à s'exprimer oralement auprès des étudiants des programmes de formation en enseignement. Il couvre quatre volets d'évaluation : la voix et la diction; la langue (morphosyntaxe et lexique); la compétence communicative; la compétence discursive. L'étudiant s'inscrit à ce test à la fin de sa première année d'études.

Précision concernant les compétences en français oral

Avant de s'inscrire au stage d'enseignement collégial II (PRM3016 Stage d'enseignement collégial II), tous les étudiants doivent s'inscrire au cours LIN1021 La communication orale pour enseignants et le réussir avec une note minimale de « C ». Ce cours est crédité dans le programme. Si l'étudiant échoue le cours il a une possibilité de reprise.

Toutefois, tout étudiant pourra se présenter au test de français oral du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce test évalue quatre volets de la langue parlée: la voix, la langue, la compétence communicative et la compétence discursive. Si l'étudiant réussit ce test, il n'aura pas à suivre le cours LIN1021 La communication orale pour enseignants. S'il n'atteint pas les seuils exigés, il doit suivre et réussir le cours LIN1021 La communication orale pour enseignants sans quoi il ne pourra s'inscrire au stage d'enseignement collégial II.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Concentration en formation professionnelle au secondaire (7414)

Une attestation de réussite sera délivrée par l'Université aux candidats ayant satisfait les conditions de maîtrise de la langue d'enseignement et complété 90 crédits. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, une licence d'enseignement.

À la suite de la réussite des 120 crédits, un diplôme de baccalauréat sera délivré par l'Université. Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit compléter le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, consultez le site web suivant : www.mels.gouv.qc.ca

Concentration en formation technique au collégial (7415)

Cette concentration ne mène pas à une autorisation légale d'enseigner (brevet d'enseignement).

DESCRIPTION DES COURS

ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec

Ce cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la réalité d'une société pluriethnique et les préparer à mieux répondre aux attentes et aux besoins des enfants de groupes ethniques différents. Phénomène de la pluriethnicité au Québec. Étude des caractéristiques socioculturelles des groupes ethniques. Conflits de valeurs liés aux différences. Attitudes et stratégies favorisant l'intégration des groupes ethniques en classe, à l'école et dans la société québécoise. Stratégies

pour développer, chez les élèves, l'ouverture à des cultures différentes. L'approche est théorique et pratique: les étudiants auront à observer et à rendre compte de situations, à l'école et dans les familles, impliquant des groupes d'appartenances ethniques différentes. Revue des moyens permettant la mise à jour des connaissances, la recherche et l'innovation dans le domaine.

ASS2860 Relation d'aide dans l'enseignement

Ce cours a pour objectifs de sensibiliser les étudiants aux théories de la relation d'aide, aux techniques, aux attitudes de base et aux comportements qui, en situation pédagogique, constituent des éléments importants de la réussite scolaire et de l'estime de soi des élèves. Présentation de certaines approches de relation d'aide particulièrement applicables au domaine de l'enseignement. Étude du processus de la communication en fonction de la réception et de l'émission plus ou moins réussies de messages entre élèves et enseignants. Analyse de l'impact de la personne de l'enseignant sur le climat de la classe à travers des relations interpersonnelles privilégiées. Entraînement à des interactions empathiques. Processus d'analyse des conflits et amorces de résolutions. Mise à jour des connaissances en rapport avec la recherche et l'innovation dans le domaine.

ASS4840 Adaptation de l'enseignement et soutien à l'apprentissage

Ce cours vise à permettre aux futurs enseignants d'apprendre à adapter l'enseignement et à soutenir les élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Problématique des élèves ayant des difficultés d'apprentissage: éléments contextuels, manifestations des difficultés. Cadre théorique et état des connaissances au sujet de la nature des difficultés, de leur étiologie et de leurs effets. Apprentissage d'interventions visant à soutenir l'élève dans le développement de stratégies d'apprentissage cognitives, métacognitives, affectivo-motivationnelles et de gestion des ressources, en contexte d'analyse de la tâche, de production de questions, de planification et de gestion du temps, de compréhension et de résumé de textes, de prise de notes en classe, de préparation aux examens, d'étude, de rédaction de travaux.

BIO1003 Environnement et santé

Étude des conséquences des problèmes environnementaux sur la santé. Effets de la pollution sur l'organisme humain : relevé des principales familles d'agresseurs, des voies d'entrée et des mécanismes de défense et d'atteinte. Conséquences des catastrophes écologiques. Atteintes à la santé humaine en milieu de travail. Agences impliquées, réglementation et sources d'information. Cours général ouvert à un large public.

CHI1570 Nutrition humaine

Cours d'intérêt général ouvert à un large public. Étude des besoins alimentaires chez l'homme. Effets des déficiences et des surplus (vitamines, lipides, protéines, etc.). Diètes populaires, alimentation naturelle et résultats récents des travaux de recherche en nutrition humaine.

COM1125 Laboratoire d'entraînement à l'animation

Développement d'habiletés à l'animation: organisation de la tâche et habiletés sous-jacentes (résumé, synthèse, rappel, classification, répétition, reformulation, interruption, établissement de liens); évolution psychologique du groupe dans les zones de l'affection et du pouvoir et habiletés sous-jacentes (clarification, exploration des relations, reflet du climat du groupe, reflet des émotions des membres, lecture des fantaisies de groupe). Styles d'animation.

DDD3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement

Ce cours adopte une approche par projet, centrée sur la réalisation de productions multimédias à caractère formatif, directement utilisables auprès des élèves lors des stages. Cela implique l'utilisation d'outils de création de matériel didactique, de recherche et de diffusion de l'information ainsi que des apprentissages techniques variés selon une démarche structurée: planification, scénarisation, acquisition et traitement d'objets multimédias avec des outils spécialisés mais usuels, intégration du multimédia et des interactions. Les productions

multimédias utilisent un format universel compatible avec tous les environnements d'exploitation disponibles en milieu scolaire. Les acquis réalisés posent les bases techniques et théoriques d'une utilisation des TIC à des fins de gestion de l'enseignement et de développement professionnel. Ils favorisent également une réflexion sur les conditions d'utilisation des TIC en milieu scolaire et de leur exploitation en classe.

Modalité d'enseignement

Ce cours se donne en laboratoire de micro-informatique et nécessite, pour chaque heure de cours, une heure de laboratoire pour la réalisation des travaux pratiques. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

EFA1016 L'éducation tout au long de la vie : ici et ailleurs

Ce cours entend d'abord situer les changements sociaux et culturels qui ont conduit au cours des quatre dernières décennies à une nouvelle conception de l'éducation, puis cerner en quoi ce concept conduit à revoir les politiques et pratiques éducatives dans les trois champs constitutifs de ce concept : la formation initiale des jeunes, l'éducation des adultes et la sphère plus vaste des environnements éducatifs. Ces trois éléments forment un ensemble complexe d'interactions réciproques. En troisième partie, le cours portera sur les visions contradictoires de l'éducation permanente et sur les enjeux soulevés dans les débats sur l'émergence des sociétés éducatives.

Modalité d'enseignement

Présentation magistrale et discussion. Observation et analyse sur le terrain. Travail en équipe.

EFA2028 Formation des adultes et développement personnel

Ce cours doit permettre aux éducateurs d'approfondir leur connaissance du développement personnel de l'adulte afin d'améliorer leurs interventions éducatives en regard des spécificités des clientèles rejointes. Il vise à établir des liens entre le développement cognitif, psychosocial et professionnel de l'adulte et les environnements et pratiques de formation formelle ou informelle qu'il rencontre tout au long de sa vie. Les liens entre l'apprentissage et le développement personnel. Les principales dimensions du développement de l'apprenant: psychosocial, cognitif et professionnel. Les étapes ou cycles de vie. Liens entre le développement de l'apprenant et les principaux contextes éducatifs tout au long de la vie: la famille, l'école et les institutions post-secondaires, le milieu de travail, les pairs et la communauté. Conceptions du développement personnel dans les pratiques éducatives actuelles. Mise en application des connaissances acquises dans l'analyse, la conception et l'amélioration de pratiques éducatives.

FPE2240 Apprentissage, épistémologie et éducation

Ce cours vise à maîtriser les principales théories d'apprentissage et du développement tout en analysant leurs antécédents épistémologiques, idéologiques, psychologiques et leurs conséquences éducationnelles. De plus, il établit les liens fondamentaux qui existent entre ces théories tels que, empirisme-béhaviorisme, naturalisme-humanisme et rationalisme-cognitivism.

FPE2560 Évaluation de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

Objectifs

Ce cours vise l'acquisition des compétences nécessaires à l'évaluation des apprentissages des élèves.

Sommaire du contenu

Évaluation de la progression des apprentissages et du degré d'acquisition des compétences et des différents types de savoirs théoriques et pratiques qui les sous-tendent. Connaissance des concepts d'évaluation en formation professionnelle et technique, types et formes d'évaluation utilisés dans le domaine, limites et contraintes des outils d'évaluation. Exploration des différents documents d'évaluation publiés par la direction ministérielle responsable de la formation professionnelle et technique et des banques de données spécialisées dans l'évaluation de l'apprentissage d'un métier ou d'une technique. Fabrication de grilles d'observation et d'instruments de

mesure des différents types de savoirs professionnels, expérimentation, validation, niveaux d'interprétation. Utilisation de micro-ordinateur et de logiciels dédiés pour supporter la démarche d'évaluation.

Modalité d'enseignement

Ce cours se donne en laboratoire de micro-informatique pour 9 des 45 heures de cours et nécessite en plus 10 autres heures de travaux pratiques en laboratoire. Toutes les heures de laboratoire sont encadrées.

FPT1310 Lois et règlements liés à l'exercice d'un métier, d'une technique

Ce cours a pour objectif de rendre les étudiants aptes à préparer leurs élèves à l'application des lois et règlements propres à leur métier, leur technique, leur profession: à partir de cas singuliers présentés en démonstration, sur bandes magnétoscopiques ou autrement, identification des lois et règlements mis en application dans ce cas singulier; analyse de la loi ou des règlements appliqués; précision sur le pourquoi de la loi et des règlements; questionnement sur les conséquences de la non-application de la loi ou des règlements; développement d'habitudes à acquérir pour appliquer correctement les lois et les règlements; explicitation des habitudes acquises et leurs modes d'acquisition; applications à d'autres cas sélectionnés.

FPT1402 Réflexion critique sur le métier, la technique

Ce cours a comme objectif de permettre à l'étudiant, à l'aide d'une grille d'analyse, de faire une réflexion critique du système de production dans lequel s'inscrit son métier, sa technique, sa profession. La réflexion critique portera sur les différents types de production de biens et services, sur la différence entre la production unitaire et en série, sur la chaîne complète des opérations de réponse à un besoin des utilisateurs depuis la conception jusqu'à la distribution. On observera la transformation en cours des métiers, des modes et techniques de production, et on discutera des impacts de ces changements sur les personnes qui y participent. Ce cours a comme objectif la connaissance d'un métier par l'analyse de ce qui est produit, de la façon de le produire, et par la réflexion du producteur sur ce qu'il produit et du contexte changeant où il le fait.

FPT1521 Processus d'apprentissage des savoirs professionnels

Initiation aux principes généraux qui gouvernent l'apprentissage des savoirs professionnels. Analyse des facteurs critiques du contexte de formation et de leur interaction. Identification des profils de clientèles. Étude du processus d'apprentissage. Le processus est décrit, notamment, à partir d'une perspective cognitive et est présenté en trois phases principales : motivation, encodage et performance. Une attention particulière est accordée aux particularités de l'encodage des savoirs théoriques et des savoirs pratiques. Les interventions de formation sont conçues en se plaçant dans la tête de celui ou celle qui apprend, de la phase d'apprentissage, de la nature du savoir professionnel à apprendre et de son usage escompté pour la pratique d'un métier, d'une technique ou d'une profession.

FPT1530 Organisation de la formation professionnelle et technique

Ce cours vise à situer l'évolution générale du système d'éducation au Québec et plus spécifiquement la formation professionnelle et technique depuis 1850 en prenant en compte les aspects économiques, sociaux et politiques. Description de l'organisation actuelle du système d'éducation et plus particulièrement du secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue. Organisation de la formation professionnelle et technique en milieu scolaire et en milieu de travail, distinction du rôle de chacune des instances impliquées dans cette organisation. Le cours offre une vue générale des structures scolaires, lois et règlements, syndicalisme et profession enseignante, régimes pédagogiques et spécificités des programmes de formation professionnelle et technique. Identification des liens de plus en plus étroits entre les organisations du marché du travail et les organismes éducatifs responsables de définir et dispenser la formation professionnelle et technique. Développement d'un regard critique sur les facteurs qui influencent le contenu ou les curriculum de formation professionnelle et technique et qui contribuent à définir les caractéristiques des clientèles à desservir: harmonisation inter-ordres,

recrutement des clientèles, réussite et persévérance scolaires.

FPT1550 Didactique de l'apprentissage en milieu réel

Cette activité a comme objectif de permettre à l'étudiant de préparer ses élèves à intégrer le marché du travail et à y poursuivre leur formation professionnelle: analyse des fonctions des stages en milieu de travail pour les élèves, typologie de stages en milieu de travail dont notamment les stages de fin d'études et les stages en alternance. Préparation et organisation des stages en milieu de travail, développement de réseaux de stages, définition de protocoles. Modalités d'encadrement des stagiaires et d'évaluation des stages par les différents acteurs impliqués. Réinvestissement des acquis de stages en regard des objectifs du programme.

FPT2520 Observation et analyse des interactions en classe et en atelier

Ce cours vise à développer l'habileté à observer les phénomènes interactifs qui se produisent en classe ou en atelier, à identifier la nature, la diversité des interactions enseignants/élèves et les phénomènes qui en résultent, à prendre conscience de son mode personnel d'interaction en classe et à cibler des habiletés pédagogiques à renforcer ou développer. L'étudiant est initié aux règles qui régissent la conception et l'utilisation d'outils d'observation: faisabilité, recherche d'objectivité, séquences, notion de fréquence et de durée d'observation, etc. À l'aide de grilles d'observation appropriées et d'instruments rigoureux, l'étudiant procède à une situation réelle d'observation d'une séquence d'enseignement, à la compilation et l'analyse des résultats. Les produits de l'observation des interactions en classe dans différentes situations d'enseignement servent de matériel aux échanges en groupe et à la réflexion personnelle sur ses façons privilégiées d'interagir en classe. Les observations portent principalement sur des actions pédagogiques liées à la communication verbale et non verbale, au questionnement, à la rétroaction, au renforcement, aux interactions enseignant/élèves et interactions entre élèves, etc.

FPT2530 Méthodes de formation professionnelle et technique

L'objectif général du cours est d'explorer une variété de méthodes de formation à un métier ou une technique, d'en cerner suffisamment les caractéristiques pour être capable de les sélectionner, de les combiner et de les adapter de façon souple et créative en fonction des clientèles jeunes ou adultes à desservir, des savoirs à faire acquérir, des modes d'organisation de la classe ou de l'atelier ainsi que des ressources et contraintes du milieu d'intervention. Inventaire et typologie des méthodes de formation, identification des techniques de soutien aux méthodes, étude comparative des avantages et limites en regard des secteurs de formation: secteur général, professionnel et technique et des lieux de formation: milieu scolaire, milieu de travail. Regard rétrospectif et prospectif sur les méthodes privilégiées de formation à son métier ou à sa technique spécifique.

FPT2531 Pédagogie vécue en formation professionnelle et technique

À partir de faits réels ou d'études de cas, ce cours amène les étudiants à se pencher sur des situations problématiques de gestion de classe ou d'atelier, à en faire l'analyse, à en dégager les aspects critiques, à proposer des modes d'action et à en évaluer la pertinence en fonction d'un ensemble de variables telles que: les clientèles desservies, l'organisation de l'enseignement, les objectifs à atteindre, les ressources disponibles, la vocation du centre de formation technique ou professionnelle, etc. La méthodologie de ce cours, par le biais des échanges et discussion sur les études de cas, vise à développer les habiletés propres au travail en équipe. La diversité des cas proposés, les perspectives choisies, les phénomènes mis en lumière sont autant d'occasions de développer, chez les enseignants, des habiletés de communication, d'animation de résolution de conflits, de concertation: habiletés à réinvestir auprès des élèves selon un modèle cohérent de gestion de classe et respectueux de l'éthique de la profession.

FPT2532 Apprendre à penser par le métier

Ce cours invite les étudiants à identifier les types d'activités cognitives spécifiques à la pratique de leur métier ou de leur technique et à explorer les stratégies d'enseignement appropriées à mettre en place

pour développer chez leurs élèves l'intelligence du métier. L'accent est mis sur les processus de résolution de problèmes et de transfert d'apprentissage et sur les principales stratégies qui leur sont associées. Étude des modes de résolution en fonction des métiers et des types de solutionneurs. L'étude du transfert des apprentissages, de ses conditions et des ses contraintes, est réalisée par l'exploration de stratégies cognitives d'enseignement et par la production d'exercices ou de matériel didactique propres à susciter chez l'élève la mobilisation de ses ressources pour répondre aux exigences du métier ou de la technique.

FPT2540 Étude des programmes de formation professionnelle et technique

Dans ce cours, l'étudiant se familiarise avec les principaux documents produits par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec qui servent de norme ou de guide à l'enseignement du métier ou de la technique. L'introduction au programme d'études est faite à partir du Cadre général d'élaboration des programmes qui en précise les fondements, les phases d'élaboration et les principaux acteurs. Une attention spéciale est portée à l'étape d'analyse de situation de travail qui éclaire le phénomène de la transposition des savoirs du milieu de travail au milieu scolaire. Les programmes d'études sont présentés dans leur structure générale: approche par compétences, matrice des objets de formation, objectifs opérationnels, modules, composantes. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant prend connaissance de l'ensemble des documents officiels accompagnateurs du programme d'études et en examine l'usage spécifique pour la planification de son enseignement, il explore les ressources didactiques des réseaux formels et informels propres à son secteur d'enseignement.

FPT2701 Planification stratégique de la formation professionnelle et technique

Ce cours vise à initier la préparation d'un plan détaillé de formation sur mesure dans le domaine de la formation professionnelle et technique. La planification de la formation s'appuie sur les principes de l'approche par compétences, sur les processus d'ingénierie de la formation ainsi que sur une structure d'enseignement modulaire. La planification de la formation tient compte du contexte de réalisation, des compétences à développer, du profil des clientèles, des ressources disponibles ainsi que des résultats attendus dans le milieu de travail. Ce cours explore diverses sources de besoins potentiels de formation professionnelle et technique, exploite différentes méthodes d'analyse des besoins, transpose les besoins en compétences et en objectifs opérationnels de formation, dresse un plan ou un devis de formation détaillé et s'assure du transfert des compétences en situation réelle. Ce cours traite également des différentes stratégies de développement et d'organisation de plans de formation incluant contenus, ressources, actions, durées, évaluations et suivis. Finalement, ce cours s'assure de la congruence entre la demande et l'offre de services de formation ainsi que de la pertinence et de la qualité des livrables.

FPT2711 Techniques en support à la formation

Ce cours vise l'exploration des divers moyens en support à la formation professionnelle et technique. Il s'appuie sur une démarche méthodique d'analyse, de justification et d'application des moyens d'enseignement et d'apprentissage. La justification des moyens ne repose pas uniquement sur la variation des stimuli, mais bien sur un ensemble de critères qui permettent d'optimiser l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage. Ces critères tiennent compte du profil d'apprentissage de la clientèle étudiante, du type de compétence à développer, de la nature des contenus à véhiculer ou à s'approprier, du choix des moyens selon les conditions d'enseignement et d'apprentissage et finalement, de ses propres habiletés à utiliser ces moyens en support à l'enseignement et à l'apprentissage. Ce cours fait l'inventaire des moyens existants, favorise l'adaptation de moyens selon les conditions d'utilisation et le développement de moyens spécifiques à des situations d'enseignement et d'apprentissage variées en formation professionnelle et technique. Les moyens explorés se situent dans cinq catégories: les moyens écrits, scriptovisuels, audiovisuels, physiques et informatiques.

FPT2736 Introduction à l'évaluation des programmes de formation

L'objectif du cours est de comprendre la démarche d'évaluation de

programme, les approches et techniques propres à cette démarche et de se sensibiliser à l'apport de l'évaluation comme élément de réflexion critique sur l'ingénierie des programmes de formation. Les définitions de l'évaluation; quelques approches et modèles d'évaluation de programme de formation; les objets d'évaluation; notions d'efficacité, d'efficacité et impact; les étapes de l'évaluation; le plan d'évaluation; les instruments d'évaluation; notions d'indicateur et critère; l'éthique de l'évaluation; la cueillette de données et l'analyse; le rapport d'évaluation, l'évaluation et sa mise à profit pour l'amélioration de la qualité des pratiques de formation.

FPT3007 Santé et sécurité au travail : du métier à l'enseignement du métier

Objectifs

Ce cours vise à former l'étudiante ou l'étudiant aux enjeux, ressources et moyens de prévention en santé et de sécurité au travail (SST) pour ses élèves et pour lui-même comme enseignant. Il inclut une formation disciplinaire et psychopédagogique, deux aspects indispensables pour l'enseignement apprentissage de la SST.

Sommaire du contenu

Au fil de la session, l'étudiant-e réalisera une réflexion critique sur les approches et les pratiques de SST en société, en établissement scolaire et dans son métier. Une approche préventive et systémique sera valorisée à l'aide de la démarche ergonomique de l'activité, laquelle sera complétée par les apports d'autres disciplines comme la clinique de l'activité, la psychopathologie du travail et la didactique professionnelle. La santé sera traitée dans sa globalité incluant les aspects physiques et psychologiques, individuels et collectifs. Au terme de la session, l'étudiant-e sera en mesure : d'identifier les rôles et responsabilités des différents intervenants (élèves, enseignants, directions, etc.) en matière de SST dans son contexte scolaire, et de prendre conscience de l'influence qu'il exerce en tant qu'enseignant-e; d'identifier et d'interpréter les aspects de SST dans son programme d'études et dans les prescriptions gouvernementales; de recenser les risques et les lésions dans le métier qu'il enseigne et dans le métier d'enseignant-e, de développer des réflexes d'analyse des causes internes et externes aux individus; de porter attention aux expositions différenciées selon l'âge, le sexe et la culture; de comprendre les apports et les limites des normes et des règles de SST, et l'importance des savoir-faire de prudence à faire développer chez les élèves; d'assurer dans son enseignement l'intégration et l'amélioration des connaissances en SST, des conditions propices à la SST en classe et en atelier; de savoir où trouver les ressources québécoises pertinentes; de comprendre l'importance de sa propre SST comme enseignant et de planifier des actions en conséquence.

Compétences professionnelles en enseignement

Compétences majeures Ce cours rejoint directement trois compétences du référentiel en enseignement professionnel qui comportent des énoncés explicites sur la santé et la sécurité dans leurs composantes ou leurs niveaux de maîtrise attendus (MELS, 2001) : 3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation. 4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation. 6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves. Compétences complémentaires Ce cours rejoint tous les blocs de compétences du référentiel : fondements, acte d'enseigner, contexte social et scolaire et identité professionnelle. Une attention particulière sera portée aux deux compétences suivantes : 1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions. 10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches, permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.

Modalité d'enseignement

L'approche générale du cours est interactive et conçue en vue d'impliquer l'étudiant-e dans la construction et la mobilisation des savoirs. Les méthodes d'enseignement visent l'acquisition de connaissances et de compétences en analyse critique et réflexive des situations de travail et d'apprentissage. Plusieurs stratégies seront utilisées par exemple : l'exposé magistral interactif, la méthode des cas, le travail individuel et en équipe, la plénière, la lecture de textes choisis, la recherche informatique, les présentations par les étudiant-e-s.

FPT3510 Didactique de l'apprentissage en atelier scolaire

L'objectif de ce cours est d'outiller les enseignants à planifier l'enseignement d'un module ou d'un cours en intégrant selon des temps et séquences appropriés les conditions qui vont permettre l'acquisition des connaissances, habiletés et attitudes attendues pour l'atteinte d'une compétence qui exige du travail en atelier. Planification pédagogique: préparation d'une leçon, d'une démonstration, choix des exercices, activités de soutien ou d'enrichissement, identification des aides à la performance, modes de supervision et d'évaluation du travail en atelier. Organisation logistique de l'atelier: équipements, outils, matière première, règles d'entretien et de vérification du matériel. Développement des attitudes professionnelles, sensibilisation aux règles de conduites spécifiques à la pratique du métier ou de la technique. L'apprentissage en atelier scolaire inclut les dimensions théoriques et pratiques et leur interaction en cours de formation.

FPT6291 Stage de microenseignement

Ce cours vise à développer chez l'étudiant la maîtrise d'habiletés pédagogiques ainsi que la capacité d'analyse de ses propres comportements pédagogiques. La mise en pratique d'habiletés pédagogiques se fait de façon progressive et systématique dans le cadre d'activités d'apprentissage se déroulant en laboratoire et en petits groupes d'étudiants. Les activités d'apprentissage sont enregistrées sur magnéscope et visionnées pour fins d'observation, d'analyse et de rétroaction.

Modalité d'enseignement

Ce cours se donne en laboratoire et nécessite, pour chaque heure de cours, une heure encadrée en laboratoire.

KIN2520 Introduction à l'ergonomie

Historique et définition. Kinanthropométrie et conception ergonomique des tâches et des dispositifs de travail. Analyse des tâches: introduction aux aspects énergétiques, biomécaniques et perceptivomoteurs. Postures et méthodes de travail. Erreur humaine et prévention. Efficacité, sécurité, santé et confort en fonction des ambiances et des variables psychosociologiques. Considérations pratiques des facteurs humains tels que l'âge, le sexe, les stéréotypes et les handicaps. Aménagement du poste et adaptation des outils et des méthodes de travail. Étapes d'une intervention ergonomique.

Modalité d'enseignement

Cours théoriques et études de cas.

LIN1021 La communication orale pour enseignants

Ce cours vise à développer des habiletés en expression orale dans un contexte pédagogique. De manière plus précise il vise le développement des compétences communicative, phonostylistique, morphosyntaxique, lexicale et discursive. Ce cours porte sur le développement d'habiletés de communication en langue orale reliées, dans un contexte pédagogique, à l'interaction avec l'auditoire, à la voix (articulation, intonation, débit, etc.), à certaines compétences morphosyntaxiques et lexicales (structure de la phrase et phénomènes d'accord, choix de vocabulaire et champ lexical), aux compétences discursives (cohérence, cohésion, structuration du discours), en fonction des niveaux de langue appropriés. Des exercices pratiques permettront aux étudiants de développer ou de confirmer leurs habiletés relatives aux différents aspects de la communication orale en situation d'enseignement.

LIN1114 Apprentissage de la grammaire du français écrit en contexte scolaire

Ce cours de grammaire vise à ce que l'étudiant acquière une

connaissance des composantes morphologique, lexicale et syntaxique de la langue écrite. De plus, ce cours vise à ce que l'étudiant soit capable de faire des analyses qui l'amèneront à construire des phrases grammaticalement correctes et à appliquer les règles d'accord dans des contextes variés. Le contenu de ce cours portera sur la morphologie verbale (par exemple les désinences verbales, la conjugaison), sur le lexique (par exemple la dérivation, la composition) et sur la syntaxe (par exemple la structure des différents types et des différentes formes de phrases du français). Dans le cadre de ce cours, diverses méthodes d'enseignement seront utilisées, dont l'enseignement direct et l'enseignement par induction. Les étudiants seront amenés à s'approprier graduellement le métalangage de la grammaire scolaire, à appliquer concrètement les notions théoriques dans des exercices pratiques et à développer certaines habiletés en expression écrite.

PRM1001 Activité d'immersion

Cette activité vise l'intégration de l'étudiant à l'université: connaissance des services, droits, responsabilités et règlements reliés au statut d'étudiant. Organisation de l'université et identification des principales ressources humaines, matérielles, informatiques et documentaires accessibles. L'intégration au programme: connaissance des objectifs et de la structure du programme, modalités de cheminements, règlements pédagogiques particuliers. Sensibilisation au rôle de l'enseignant en formation professionnelle et technique: conditions d'accès à la qualification légale, fonctions et rôles de l'enseignant, transformation de l'identité professionnelle, notions d'éthique professionnelle. L'activité d'intégration fournit à l'étudiant les éléments lui permettant de clarifier la nature de son engagement dans la profession enseignante et de faire l'arrimage entre ses besoins de formation et les objectifs et ressources du programme dans lequel il s'inscrit.

PRM1111 Stage d'initiation à la profession enseignante

Cette activité a pour objectif d'initier à l'enseignement toute personne qui débute en enseignement professionnel. Cette initiation consiste en une formation théorique et pratique principalement axée sur l'appropriation du contenu des documents relatifs au programme d'études que ces personnes auront à enseigner. Les principaux thèmes doivent favoriser la familiarisation au domaine d'enseignement et l'initiation à la pratique d'enseignement. Les thèmes retenus sont les suivants: profil des clientèles et caractéristiques de la pédagogie en formation professionnelle, le concept de compétence et d'objectifs opérationnels véhiculés dans les documents pédagogiques de son programme; transposition des objectifs opérationnels en plan détaillé de formation (objectifs, contenus, stratégies d'enseignement-apprentissage, techniques ou matériels utilisés et durée des activités); initiation aux modalités d'évaluation pertinentes aux apprentissages; démarche réflexive sur sa pratique d'enseignement en situation de classe.

PRM1212 Atelier d'analyse de reconnaissance d'acquis

Objectifs

Au terme de cet atelier, l'étudiante ou étudiant aura explicité son expérience professionnelle en milieu de travail en termes de compétences qui lui seront reconnues et qui contribueront à ancrer son développement en tant que professionnel de l'enseignement de son métier.

Sommaire du contenu

L'objectif de cet atelier est d'offrir un encadrement aux étudiants qui font une demande de reconnaissance d'acquis dans le programme. Présentation de la problématique liée à la reconnaissance des acquis en éducation. Connaissance des principes à la base de la reconnaissance d'acquis: principes institutionnels et principes opérationnels spécifiques au baccalauréat en formation professionnelle. Règles et procédures d'attribution des équivalences, nature des documents exigés, modalités et pistes de recherche, soutien à l'élaboration et à la rédaction de la demande de reconnaissance des acquis. Évaluation de l'impact de la reconnaissance des acquis sur la suite du cheminement au programme.

Compétences professionnelles en enseignement

Compétence 1: Agir en tant que professionnelle ou professionnel

héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions. Compétence 10: Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à l'exécution des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans les programmes de formation, et ce, en fonction des élèves visés. Compétence 11: S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Préalables académiques

PRM3001 Stage d'enseignement en formation professionnelle I

PRM1414 Atelier de formation aux fonctions d'enseignant associé

Ce cours a pour objectif de préparer l'enseignant à assumer les fonctions d'enseignant associé auprès des stagiaires en enseignement professionnel ou technique. Politique de formation pratique, rôles et responsabilités des différentes instances impliquées dans l'encadrement des stages: ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, universités, commissions scolaires et institutions d'enseignement. Rôles et responsabilités des intervenants: superviseur, enseignant associé, étudiant. Connaissance des principes généraux de supervision, développement des habiletés d'observation, de relation d'aide, de rétroaction et d'évaluation des stagiaires. Initiation à l'utilisation des outils propres à la formation pratique des futurs enseignants en stage: grilles d'observation et d'analyse, recueil du stagiaire, journal de bord, etc. Sensibilisation aux aspects éthiques des fonctions de maître associé.

PRM1515 Atelier de rédaction technique

Basé sur un diagnostic individuel, cette activité se propose d'instrumenter les étudiants pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances du français technique utilisé dans leur secteur d'enseignement de la formation professionnelle et technique, de combler leurs principales lacunes sur le plan orthographique et sur le plan grammatical, de pratiquer leur français écrit dans les genres qu'ils utilisent le plus souvent et qu'ils seront amenés à enseigner: lettres, notes de service, etc.

PRM3001 Stage d'enseignement en formation professionnelle I

Stage de sensibilisation au monde de l'enseignement professionnel. Par l'observation, l'étudiant se familiarise avec les différents paramètres de la formation professionnelle: le lieu d'enseignement (le centre de formation ou l'école) et son environnement, les locaux, les ateliers, les horaires, les matériels et leur gestion, les différentes organisations internes. Il échange avec les différents acteurs ou intervenants du milieu scolaire, avec les différentes clientèles étudiantes. De retour à l'université, il participe à des discussions avec les autres stagiaires sur ce qu'ils ont observé et retenu. Ce stage ne comprend pas de prise en charge du groupe d'élèves, il doit permettre au stagiaire de se constituer un réservoir de connaissances et de ressources afin d'augmenter ses compétences professionnelles.

PRM3002 Stage d'enseignement en formation professionnelle II

Stage de sensibilisation aux différents formats d'enseignement, aux pratiques d'enseignement et aux contenus en formation professionnelle. L'étudiant poursuit sa quête d'information: il observe, en classe ou en atelier, comment les enseignants forment les élèves au métier, comment ils s'organisent, comment ils gèrent leur classe et leur atelier. Il porte une attention particulière au climat de la classe et aux différentes interventions verbales de l'enseignant et à celles des élèves. Ce stage ne comprend pas de prise en charge de la tâche d'enseignement ou du groupe d'élèves mais doit permettre au stagiaire d'ajouter de nouvelles expériences et de nouvelles connaissances au réservoir de connaissances et de ressources constitué durant le premier stage et cela, afin d'augmenter ses compétences professionnelles.

PRM3003 Stage d'enseignement en formation professionnelle III

Stage de collaboration et de participation à l'enseignement. Le stagiaire assiste l'enseignant dans la correction de travaux d'élèves et fournit à ces derniers des conseils pratiques en atelier. En puisant dans son réservoir de connaissances et de ressources, il prépare des fiches pédagogiques, des exercices théoriques et pratiques et, finalement,

assure, sous la supervision de l'enseignant, 15 heures d'enseignement en classe et 15 heures d'enseignement pratique en atelier. Ce stage ne comprend pas une prise en charge continue. Le stagiaire assure une étroite collaboration à un enseignant dans ses activités pédagogiques; il joue le rôle de moniteur auprès des élèves et peu à peu, assume la responsabilité d'activités pédagogiques complètes.

PRM3004 Stage d'enseignement en formation professionnelle IV

Sous la supervision d'un enseignant associé, le stage a pour but la prise en charge autonome de l'enseignement par le stagiaire: il prépare et assume « entièrement » les activités pédagogiques d'enseignement théorique en classe et assure la coordination ainsi que la gestion des travaux pratiques en atelier. Ce stage a lieu à la fin de la formation psychopédagogique de l'étudiant et se situe en fin de formation. Durant le stage, l'étudiant renforce les acquis pédagogiques de sa formation en assumant la prise en charge de toutes les activités et de tous les aspects de la tâche d'enseignement, de plus, il offre sa participation à l'équipe-école et accepte les divers mandats qui lui sont présentés. Il assume pleinement sa tâche de professionnel de l'enseignement: planification, intervention, évaluation et analyse des résultats.

PRM3011 Stage d'enseignement collégial I

Cette activité a comme objectif d'entraîner les étudiants à aider leurs élèves à apprendre et pour ce faire, observer le déroulement des activités d'un enseignant dans son milieu: étude et entraînement à l'utilisation de grilles d'observation; préparation du stage d'observation, objectifs du stage, activités à réaliser, points à évaluer; observation dans un CEGEP ou une autre institution de formation, de caractéristiques propres à la formation professionnelle; observation d'enseignants en classe, en atelier; préparation des enseignements; participation aux autres activités des enseignants; rédaction d'un rapport de stage.

PRM3016 Stage d'enseignement collégial II

Cette activité a comme objectif d'entraîner les étudiants à aider leurs élèves à apprendre et pour ce faire, enseigner sous la surveillance d'un maître-associé du collégial: préparation d'un stage d'enseignement, objectifs, stratégies d'enseignement, activités d'apprentissage, évaluation; enseignement effectif sous la surveillance d'un maître-associé; préparation, prestation de cours, évaluation des élèves; participation à la vie administrative, syndicale et sociale du collège; rédaction d'un rapport de stage.

PRM3501 Cours-travaux dirigés I

Les cours-travaux dirigés permettent de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. L'étudiant définit ses besoins de formation, il planifie un projet qu'il soumet et pour lequel il sera supervisé en cours de production et évalué. Le projet peut être initié et réalisé par un étudiant ou par un petit groupe d'étudiants. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique. Le projet pourra prendre différentes formes: production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique. Les activités de formation réalisées en industrie ou à l'ordre collégial peuvent également servir aux fins de perfectionnement individuel et faire l'objet des cours-travaux dirigés en tenant compte des modalités en vigueur au programme.

PRM3502 Cours-travaux dirigés II

Les cours-travaux dirigés permettent de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. L'étudiant définit ses besoins de formation, il planifie un projet qu'il soumet et pour lequel il sera supervisé en cours de production et évalué. Le projet peut être initié et réalisé par un étudiant ou par un petit groupe d'étudiants. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique. Le projet pourra prendre différentes formes: production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique. Les

activités de formation réalisées en industrie ou à l'ordre collégial peuvent également servir aux fins de perfectionnement individuel et faire l'objet des cours-travaux dirigés en tenant compte des modalités en vigueur au programme.

PRM3503 Cours-travaux dirigés III

Les cours-travaux dirigés permettent de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. L'étudiant définit ses besoins de formation, il planifie un projet qu'il soumet et pour lequel il sera supervisé en cours de production et évalué. Le projet peut être initié et réalisé par un étudiant ou par un petit groupe d'étudiants. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique. Le projet pourra prendre différentes formes: production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique. Les activités de formation réalisées en industrie ou à l'ordre collégial peuvent également servir aux fins de perfectionnement individuel et faire l'objet des cours-travaux dirigés en tenant compte des modalités en vigueur au programme.

PRM3504 Cours-travaux dirigés IV

Les cours-travaux dirigés permettent de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. L'étudiant définit ses besoins de formation, il planifie un projet qu'il soumet et pour lequel il sera supervisé en cours de production et évalué. Le projet peut être initié et réalisé par un étudiant ou par un petit groupe d'étudiants. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique. Le projet pourra prendre différentes formes: production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique. Les activités de formation réalisées en industrie ou à l'ordre collégial peuvent également servir aux fins de perfectionnement individuel et faire l'objet des cours-travaux dirigés en tenant compte des modalités en vigueur au programme.

PRM3505 Cours-travaux dirigés V

Les cours-travaux dirigés permettent de poursuivre des objectifs individuels de perfectionnement pédagogique ou disciplinaire qui ne sont pas réalisables dans le cadre des cours offerts en grand groupe. L'étudiant définit ses besoins de formation, il planifie un projet qu'il soumet et pour lequel il sera supervisé en cours de production et évalué. Le projet peut être initié et réalisé par un étudiant ou par un petit groupe d'étudiants. La réalisation collective ou individuelle du projet vise à parfaire les connaissances spécifiques à un métier ou à une technique. Le projet pourra prendre différentes formes: production d'un guide ou d'un document pédagogique, projet audiovisuel, projet multimédia, projet de recherche, élaboration de matériel didactique. Les activités de formation réalisées en industrie ou à l'ordre collégial peuvent également servir aux fins de perfectionnement individuel et faire l'objet des cours-travaux dirigés en tenant compte des modalités en vigueur au programme.

PRM402X Stage de perfectionnement disciplinaire I

Cette activité vise à permettre à l'étudiant d'adapter ses connaissances professionnelles aux pratiques courantes du monde du travail de son secteur spécifique d'activité (à préciser pour chaque stage): organisation du travail; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent; rédaction d'un rapport de stage. Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. C'est un perfectionnement dans les diverses facettes du métier ou de la technique pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

PRM412X Stage de perfectionnement disciplinaire II

Cette activité vise à permettre à l'étudiant d'adapter ses connaissances professionnelles avec pratiques courantes du monde du travail de son secteur spécifique d'activité (à préciser pour chaque stage): organisation du travail; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent; rédaction d'un rapport de stage. Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. C'est un perfectionnement dans les diverses facettes du métier ou de la technique pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

PRM422X Stage de perfectionnement disciplinaire III

Cette activité vise à permettre à l'étudiant d'adapter ses connaissances professionnelles avec pratiques courantes du monde du travail de son secteur spécifique d'activité (à préciser pour chaque stage): organisation du travail; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent; rédaction d'un rapport de stage. Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. C'est un perfectionnement dans les diverses facettes du métier ou de la technique pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

PRM432X Stage de perfectionnement disciplinaire IV

Cette activité vise à permettre à l'étudiant d'adapter ses connaissances professionnelles aux pratiques courantes du monde du travail de son secteur spécifique d'activité (à préciser pour chaque stage): organisation du travail; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent; rédaction d'un rapport de stage. Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. C'est un perfectionnement dans les diverses facettes du métier ou de la technique pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

PRM442X Stage de perfectionnement disciplinaire V

Cette activité vise à permettre à l'étudiant d'adapter ses connaissances professionnelles avec pratiques courantes du monde du travail de son secteur spécifique d'activité (à préciser pour chaque stage): organisation du travail; sensibilisation aux nouveaux règlements visant la santé et la sécurité; utilisation de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés, de nouveaux outils et des méthodes de travail modifiées; réflexion sur cette évolution et sur les besoins nouveaux qui en découlent; rédaction d'un rapport de stage. Le stage est une mise à jour et/ou un perfectionnement dans le métier ou la technique qui se fait en milieu de travail ou dans les centres spécialisés autres que les institutions de formation. C'est un perfectionnement dans les diverses facettes du métier ou de la technique pour ainsi combler les lacunes identifiées par rapport à l'ensemble des compétences qui font partie du programme d'études à enseigner.

PSY2511 Psychologie de l'apprentissage d'un métier, d'une technique

Introduction à la psychologie et à quelques-uns de ses domaines: psychologie industrielle, psychologie de l'apprentissage, psychologie sociale. Survol des perspectives et des contributions spécifiques qu'offrent ces domaines à la compréhension de l'apprentissage d'un métier, d'une technique. Identification des facteurs psychologiques susceptibles d'influencer le choix, l'apprentissage et la pratique d'un

métier ou d'une technique: âge, sexe, aptitudes intellectuelles, personnalité, concept de soi, intérêts, valeurs, perception du monde scolaire et du monde du travail, perception de l'entourage, etc. Mise en évidence des aspects sur lesquels l'enseignant peut agir pour faciliter et guider l'apprentissage d'un métier ou d'une technique.

PSY2644 Psychologie de l'adolescence I

La pensée formelle comme suite à la pensée opératoire concrète. L'évolution progressive de la pensée en vue de son intégration à la pensée adulte. Évolution de la personnalité sur le plan physiologique, affectif, social et vocationnel. Apprentissage de la prise de conscience de l'individu comme personne.

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

Trimestre	Cours	Cours
1 Automne	PRM1001*	PRM1111*
2 Hiver	FPT1521*	FPT2540*
3 Été	FPT3510*	
4 Automne	PRM3001*	FPE2560*
5 Hiver	FPT1530*	DDD3650*
6 Été	FPT1300*	Cours à option du bloc II ou III
7 Automne	ASS4840*	FPT2531*
8 Hiver	PRM3002*	PRM1212*
9 Été	Cours à option des blocs II, III, IV	
10 Automne	PRM3003*	Cours à option des blocs II, III, IV
11 Hiver	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option des blocs II, III, IV
12 Été	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option des blocs II, III, IV
13 Automne	Cours à option des blocs II, III ou IV	
14 Hiver	PRM3004*	Cours à option des blocs II, III ou IV
15 Été	Cours à option des blocs II, III ou IV	
16 Automne	Cours à option des blocs II, III ou IV	Cours à option des blocs II, III ou IV
17 Hiver	Cours à option des blocs II, III ou IV	Cours à option des blocs II, III ou IV
18 Été	Cours à option des blocs II, III, IV	
Autres trimestres	L'étudiant poursuit son cheminement jusqu'à l'obtention de 120 crédits et en considérant le nombre de crédits obtenus selon le dispositif de reconnaissance d'acquis.	

*Les astérisques indiquent les sigles des cours obligatoires dans le programme.

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

Trimestre	Cours	Cours
1 Automne	PRM1001*	FPT1530*
2 Hiver	FPT2540*	PRM1111*
3 Été	FPT3510*	
4 Automne	FPT1521*	FPE2560*
5 Hiver	FPT2531*	DDD3650*
6 Été	FPT1300*	
7 Automne	PRM3001*	ASS4840*
8 Hiver	PRM3002*	PRM1212*
9 Été	Cours à option du bloc IV	
10 Automne	PRM3003*	
11 Hiver	Cours à option du bloc II, III ou IV	RDA (reconnaissance des acquis) ou cours disciplinaire
12 Été	Cours à option du bloc II, III ou IV	
13 Automne	PRM3004* (6 crédits)	Cours à option du bloc II, III ou IV
14 Hiver	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
15 Été	Cours à option du bloc II, III ou IV	
16 Automne	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
17 Hiver	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
18 Été	Cours à option du bloc II, III ou IV	
Autres trimestres	L'étudiant poursuit son cheminement jusqu'à l'obtention de 120 crédits et en considérant le nombre de crédits obtenus selon le dispositif de reconnaissance d'acquis.	

*Les astérisques indiquent les sigles des cours obligatoires dans le programme.

CONCENTRATION EN FORMATION PROFESSIONNELLE AU SECONDAIRE (7414)

Trimestre	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
1 Automne	PRM1001*	FPT1530*	FPT2540*	Cours à option du bloc II	PRM1111*
2 Hiver	FPT1521*	FPT3510*	FPE2560*	Cours à option du bloc II, III ou IV	PRM3001*
3 Automne	ASS4840*	PRM3002*	FPT2531*	Cours à option du bloc II, III ou IV	PRM3003*
4 Hiver	DDD3650*	FPT1300*	PRM3004*	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II ou III
5 Automne	PRM1212*	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
6 Hiver	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
Autres trimestres	L'étudiant poursuit son cheminement jusqu'à l'obtention de 120 crédits et en considérant le nombre de crédits obtenus selon le dispositif de reconnaissance d'acquis.				

*Les astérisques indiquent les sigles des cours obligatoires dans le programme.

CONCENTRATION EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

Trimestre	Cours	Cours
1 Automne	PRM1001*	FPT1530*
2 Hiver	FPT1521*	FPT2540*
3 Été	FPT3510*	
4 Automne	PRM1212	FPE2560*
5 Hiver	PRM3011 *	DDD3650 *
6 Été	ASS4840 *	
7 Automne	FPT1300*	FPT2531*
8 Hiver	Cours à option des blocs II, III, IV	Cours à option des blocs II, III, IV
9 Été	Cours à option des blocs II, III, IV	
10 Automne	PRM3016*	Cours à option des blocs II, III, IV
11 Hiver	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III, IV
12 Été	Cours à option du bloc II, III ou IV	
13 Automne	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
14 Hiver	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
15 Été	Cours à option du bloc II, III ou IV	
16 Automne	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
17 Hiver	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
18 Été	Cours à option du bloc II, III ou IV	

*Les astérisques indiquent les sigles des cours obligatoires dans le programme.

** Dans cette concentration, la grande majorité des étudiants sont admis sur la base d'un DEC technique et 15 crédits sont accordés comme équivalence pour les détenteurs de ce diplôme. Rares sont les étudiants qui feront 18 trimestres au programme, quel que soit leur régime d'études.

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

Trimestre	Cours	Cours
1 Automne	PRM1001*	FPT1530*
2 Hiver	FPT1521*	FPT2540*
3 Été	FPT3510*	
4 Automne	PRM1212	FPE2560*
5 Hiver	FPT2531*	DDD3650*
6 Été	ASS4840*	
7 Automne	PRM3011*	FPT1300*
8 Hiver	Cours à option du bloc II ou III	Cours à option du bloc II ou III
9 Été	Cours à option du bloc IV	
10 Automne	PRM3016*	Cours à option des blocs II, III, IV
11 Hiver	Cours à option du bloc II, III ou IV	RDA ou cours disciplinaire
12 Été	Cours à option du bloc II, III ou IV	
13 Automne	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
14 Hiver	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
15 Été	Cours à option du bloc II, III ou IV	
16 Automne	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
17 Hiver	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
18 Été	Cours à option du bloc II, III ou IV	

Les étudiants à temps partiel suivent habituellement 2 cours/trimestre

*Les astérisques indiquent les sigles des cours obligatoires dans le programme.

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT EN FORMATION TECHNIQUE AU COLLÉGIAL (7415)

Trimestre	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
1 Automne	PRM1001*	FPT1530*	FPT2540*	FPT1521*	PRM1212
2 Hiver	ASS4840*	FPT3510*	DDD3650*	FPE2560*	PRM3011*
3 Automne	PRM3016*	FPT1300*	FPT2531*	Cours à option du bloc II ou III	Cours à option du bloc II ou III
4 Hiver	Cours à option du bloc II ou III	Cours à option du bloc II ou III	Cours à option du bloc II ou III	Cours à option du bloc II ou III	Cours à option du bloc II ou III
5 Automne	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV
6 Hiver	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV	Cours à option du bloc II, III ou IV

*Les astérisques indiquent les sigles des cours obligatoires dans le programme.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 10/10/12, son contenu est sujet à changement sans préavis.

Version Hiver 2013